



**MUNICIPALITÉ DE
SAINT-GABRIEL-DE-VALCARTIER**
Province de Québec

AVIS PUBLIC
Règlement no 288

AVIS DE PROMULGATION

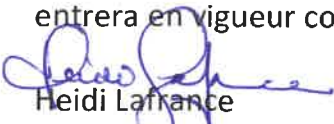
À tous les contribuables de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier :

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, Heidi Lafrance, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité,

QUE : Le conseil municipal de Saint-Gabriel-de-Valcartier, à une séance tenue le 14 septembre 2026 au bureau municipal sis au 2215, boul. Valcartier à Saint-Gabriel-de-Valcartier, a adopté le règlement suivant :

Règlement numéro 288 pourvoyant à la vidange de certaines fosses septiques ainsi qu'à l'entretien et l'installation d'un dispositif d'évacuation, de réception ou de traitement des eaux usées domestiques, des eaux ménagères ou des eaux de cabinet d'aisances

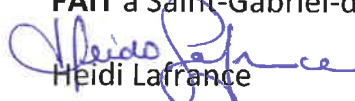
QUE : Les personnes intéressées pourront consulter ledit règlement au bureau municipal sis au 2215, boul. Valcartier à Saint-Gabriel-de-Valcartier. Ledit règlement entrera en vigueur conformément à la loi.


Heidi Lafrance
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Heidi Lafrance, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis ci-dessus le 17 septembre 2026.

FAIT à Saint-Gabriel-de-Valcartier ce 17^e jour de septembre 2026.


Heidi Lafrance
Directrice générale et greffière-trésorière